



drynet

www.dry-net.org

No. 8

Mai 2011

Des Nouvelles Drynet

Une démarche internationale pour l'avenir des terres arides

Le projet Drynet réunit 14 associations de par le monde qui travaillent ensemble à lutter contre la dégradation des terres.

INFORMATIONS GENERALES

SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES

La rencontre de Santa Cruz

La reunion du CRIC9

Agenda international

ACTUALITES DES REGIONS

Accaparement des terres au Sénégal

Dynamique sociale

Services écosystème

Nouvelles Parutions :

Faunes et Flores / Mollusques et

Crustacés de la Lagune de Joal Fadiouth

Publié par :



ENDA -TM
Programme « Energie, Environnement, Développement »
e-mail : enda.energy@orange.sn /
URL: <http://energie.enda.sn>

Financé par :

PSO *capacity building in developing countries*



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development and Cooperation SDC



Drynet II : Promotion de la résilience dans les zones arides.

La seconde phase du programme Drynet a été lancée à Santa Cruz, Bolivie du 18 au 21 janvier 2011. La rencontre a connu la participation de plus d'une dizaine de membres de Drynet représentant l'Afrique, l'Amérique Latine, l'Asie et l'Europe. Elle a été suivie d'une session de formation sur la communication interculturelle.

Drynet II 'Un tremplin pour la promotion de la résilience dans les terres arides' a officiellement débuté sa seconde phase le 01 janvier 2011 avec le financement de la Direction du Développement et de la Coopération Suisse. Avec cette seconde phase, Drynet continue à fournir une opportunité unique à 14 organisations de la société civile à travers le monde, de travailler ensemble pour promouvoir l'intérêt des communautés des zones arides et aussi leurs écosystèmes.

En plus d'avoir donné l'occasion aux membres de renforcer leur collaboration, le lancement de Drynet II a permis de partager des expériences, en particulier des recherches de PROBIOMA sur la restauration des terres par la biorémédiation et sur les biopesticides. Il a également permis le renforcement des capaci-

tés sur la communication interculturelle.

En travaillant dans un réseau international, la distance liée au temps, à la géographie et à la culture apporte une série de défis auxquels, il faut savoir faire face. La formation sur les « Dynamiques Culturelles » a abordé ces défis en partant d'exemples pratiques et en ouvrant un échange sur comment améliorer notre collaboration dans un cadre interculturel. Ce cadre repose sur la reconnaissance des différences et émotions et la reformulation des sentiments et jugements négatifs en une attitude plus neutre et positive. Il repose également sur l'exploration qui requiert un esprit curieux et ouvert qui facilite l'interaction. Le troisième pilier est la création de solutions qui permet de trouver des réponses à des questions telles que : « comment une équipe/réseau peut coopérer, comment gérer les différences, comment maintenir l'inspiration et la dynamique du réseau ? »

La formation sur « les Dynamiques culturelles » a révélé le potentiel aussi bien manifeste que latent du réseau et permis de comprendre en même temps que la diversité du réseau faisait sa force. Elle nous a fourni un outil de gestion de groupe ou de réseau partant des capacités de ceux qui le constituent à se définir un cadre commun d'expression, de communication et de créativité et à bâtir un engagement.

La réunion de lancement et de formation de

INFORMATIONS GENERALES

Santa Cruz a été un vecteur dynamique ayant permis de mobiliser davantage les membres du réseau Drynet autour de l'amélioration des conditions de vie des communautés des zones arides à travers le renforcement des capacités, le partage des connaissances et le plaidoyer.

Contact :

Emmanuel SECK

ENDA "Energie, Environnement, Développement"

Email: enda.energy@orange.sn

Examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification :

Synthèse de la neuvième session – CRIC 9

La deuxième session extraordinaire du Comité de la Science et de la technologie (CST S-2) et la neuvième session du Comité chargé de l'Examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC 9) des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD) se sont réunies à Bonn, Allemagne, du 16 au 25 février 2011.

Les thèmes clés au sein des deux comités portaient sur l'examen des travaux intersession dans le cadre du suivi des décisions prises à la neuvième session de la Conférence des Parties (CdP 9) en octobre 2009 concernant les indicateurs d'impact et de résultats. La session de la CST-S2, qui s'est tenue du 16 au 18 février, a examiné l'état d'avancement des travaux sur les méthodologies et les bases de référence de l'utilisation efficace

du sous-ensemble d'indicateurs d'impact sur les objectifs stratégiques 1, 2 et 3 (améliorer les conditions de vie des populations touchées, l'état des écosystèmes touchés, dégager des avantages généraux d'une mise en œuvre efficace de la Convention) du Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (la stratégie), de même que: l'organisation de la première Conférence scientifique; la préparation de la deuxième Conférence scientifique; les correspondants pour la science et de la technologie (STC); et les progrès accomplis dans la mise en œuvre du système de gestion des connaissances.

La CRIC 9, qui a eu lieu du 21 au 25 février, a examiné: les analyses préliminaires des informations contenues dans les rapports des parties, des organismes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile (OSC), sur la mise en œuvre de la Convention, par rapport aux indicateurs de résultats; les meilleures pratiques pour la mise en œuvre de la Convention; et l'amélioration des procédures de communication des informations, ainsi que la qualité et le format des rapports à soumettre à la CdP.

Les délégués ont également eu une discussion thématique interactive sur le résultat du processus de préparation du rapport et un dialogue ouvert avec les représentants des OSC. Le thème de ce dialogue portait sur «les technologies de la gestion durable des terres, y compris l'adaptation et la résilience».

Les sessions ouvertes de dialogue ont fourni un mécanisme permettant d'intégrer la participation des OSC et d'introduire leur contribution dans la réflexion, et il a ajouté que cette plénière constitue le premier dialogue des OSC organisé au cours de la réunion d'un organe subsidiaire de la Convention de lutte contre la désertification.

Les présentations ont portées sur le «Partage des connaissances dans la gestion durable des terres en Moldavie», «la gestion durable des terres pour la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et le développement des écosystèmes en Inde» et «la réduction de la pauvreté et la dégradation des terres via l'agroforesterie et l'écotourisme intégré dans les Caraïbes ». En plus de ces exposés qui ont suscité le soutien des Parties aux OSC participant à la lutte contre la désertification dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et de l'élevage, d'autres communications ont été faites pour le renforcement de la contribution de ces acteurs émanant des populations comme du secteur privé aux rapports sur les progrès relatifs à la Convention «Désertification».

Cela nécessite, à priori, une amélioration du portail du PRAIS, une conduite de l'évaluation des besoins de renforcement des capacités des OSC, une adaptation du modèle de rapport pour les OSC, une facilitation des échanges et de la coopération entre les OSC et leur point focaux nationaux et une fourniture aux OSC de la documentation au moment approprié pour permettre la préparation des rapports. Il s'y ajoute la nécessité pour la Convention d'avoir des objectifs quantifiés pour évaluer les investissements à faire et ceux qui ont été faits, de renforcer ses liens avec les autres Conventions de Rio, et une campagne pour rendre les acteurs de la société civile plus actifs dans le domaine.

Les délégués étaient largement satisfaits de cette session de dialogue, de l'évaluation et des résultats des progrès accomplis concernant les indicateurs d'impact et de résultats.

Les documents élaborés par le Secrétariat présentant les analyses préliminaires des informations contenues dans les rapports nationaux, téléchargés dans le portail du Système d'examen

INFORMATIONS GENERALES

des résultats et d'évaluation de la mise en œuvre (PRAIS), ont été bien accueillis, en dépit du fait que certains délégués ont souligné plusieurs domaines nécessitant une amélioration du système de présentation des rapports et de la diffusion des résultats. Les participants ont également montré de l'intérêt pour l'élaboration du système de gestion des connaissances, la compilation des meilleures pratiques identifiées dans les rapports de PRAIS, et le perfectionnement des indicateurs d'impact, entre autres.

Pour ce qui est des autres points de l'ordre du jour, la CST S-2 et la CRIC 9 ont adopté des rapports synthétisant les idées, les suggestions et les propositions des délégués, laissant à la Conférence des Parties la tâche d'approfondir les différentes options à sa prochaine session en octobre 2011.

Conclusions

Des recommandations ont été formulées lors de cette neuvième session, entre autres, pour l'utilisation des réseaux scientifiques existants afin d'établir un réseau international sur la sécheresse, la dégradation des terres et la désertification; utiliser le GIEC pour servir la CLD; l'utilisation de données biophysiques; l'adoption d'une «Option du Protocole de Kyoto II», qui focaliserait sur l'intégration des questions relatives aux terres dans les négociations sur les changements climatiques et pour l'élaboration et à la mise en œuvre des indicateurs d'impact pour l'évaluation des objectifs stratégiques de la Stratégie pour un partenariat mondial visant à enrayer et à prévenir la désertification et la dégradation des terres et à atténuer les effets de la sécheresse dans les zones touchées afin de concourir à la réduction de la pauvreté et au respect durable de l'environnement

Avec 89 pays Parties touchés (un respectable 53% du total) et 12 pays développés qui ont soumis leurs rapports, en plus des rapports des OSC accréditées, du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Mécanisme mondial (MM), le premier cycle de rapports dans le cadre du PRAIS a été apprécié par les participants présents à Bonn. Alors que les difficultés avec les modèles de rapport, le temps limité accordé pour la soumission des rapports, et le niveau sous-optimal du soutien reçu par certains pays et les Centres régionaux de référence ont été cités comme facteurs limitant la participation à la préparation des rapports, les pays touchés ont largement soutenu les résultats. Dans leurs discussions sur les analyses des rapports nationales effectuées par le Secrétariat, certains participants ont suggéré que PRAIS a le potentiel non seulement d'améliorer la mise en œuvre de la Convention et de fournir un outil permettant aux pays de fonder leurs politiques sur des mesures quantitatives, mais aussi à travers son portail web, d'exposer ce que la Convention fait pour l'ensemble de ses parties prenantes, des gouvernements et organismes des Nations Unies aux scientifiques, le secteur privé et les acteurs locaux.

Les participants ont également souligné l'analyse des données du PRAIS relatives aux flux financiers destinés à la mise en œuvre, considérée comme une étape commune vers la réalisation d'une conception partagée de la situation financière réelle et des ressources mises à la disposition de la Convention par toutes les sources de financement, un sujet qui a toujours divisé pays en développement et pays développés.

Un autre élément considéré comme contribuant à la transparence accrue dans la mise en œuvre de la Convention a été la participation des OSC au sein du PRAIS, ce qui a été bien accueilli par les délégués des pays touchés et des pays développés parties. Cependant, les détails de

la participation des OSC aux futurs rapports ne sont pas encore réglés, et l'examen des questions telles que la représentativité des OSC accréditées auprès de la Convention, la soumission directe de leurs rapports ou par l'intermédiaire des points focaux nationaux, joueront un rôle dans la détermination de l'importance de cette participation, ainsi que dans la dimension supplémentaire qu'elles peuvent apporter à l'ensemble des données de PRAIS.

Pour plus d'information voir :

<http://www.unccd.int/cop/cric9> ; <http://www.iisd.ca/desert/cric9>



Des nouvelles de DRYNET

Une démarche internationale pour l'avenir des terres arides

INFORMATIONS GENERALES

Agenda International 2011

10- 17 juin 2011 - Première semaine Africaine des Terres Arides, Dakar Sénégal.

Exploiter les connaissances développées pendant trois décennies de lutte contre la désertification et de mise en œuvre des programmes de gestion durable des terres face aux changements climatiques et assurer un développement durable : GDT en pratique. le Centre OMD pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale, le Forum Forestier Africain (FFA), l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation (la FAO), le Comité Inter-états Permanent pour la lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), l'Observatoire du Sahara et Sahel (OSS), le Centre Mondial d'Agroforesterie (ICRAF), l'Institut de Recherche International pour le Climat et la Société (IRI), le Secrétariat de la Convention des Nations unies pour Combattre la Désertification (UNCCD), la Convention des Nations unies pour la Conservation de la Biodiversité (UNCBD), la Conventions des Nations unies sur le Changement climatique (UNFCCC), organisent une conférence en collaboration avec le gouvernement sénégalais pour tirer les leçons des trois décennies de GDT et développer une stratégie commune pour les pays du Sahel et lancer un processus de dialogue, d'échange et de support pour les pays de la zone Saharo-Sahélienne qui souhaitent renforcer leur capacité en matière de GDT. Et contribuer à la mise en oeuvre du programme de la grande Muraille Verte. Cette première semaine Africaine des

Terres Arides est une contribution à l'année Internationale des forêts (2011 - déclarée par l'ONU) et une décennie des Nations Unies de lutte contre le désert et la désertification.

17 juin 2011 -

Journée mondiale de la désertification "Les forêts maintiennent la vie dans les terres sèches"

Cette année est l'Année internationale des forêts et bien que nous sachions tout sur les forêts tempérées et tropicales, nous ne connaissons pas les forêts des zones arides qui couvrent 18% des terres dans les zones arides.

Les forêts sont essentielles à l'éradication de la pauvreté dans les zones arides et elles sont également la première étape vers la guérison des zones arides. Elles protègent contre la désertification et la sécheresse.

Les forêts des terres arides sont également d'importants sanctuaires de la biodiversité et produisent des biens de l'écosystème comme le carburant, le bois de construction, les médicaments et les herbes. Les forêts sèches sont un protection contre la sécheresse et la désertification et un filet de sécurité pour les pauvres.

En 1994, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré le 17 juin Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse pour sensibiliser l'opinion publique à ce problème et mettre en application la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification dans les pays éprouvés par de sérieuses sécheresses et/ou par la désertification, particulièrement en Afrique.

<http://www.un.org/fr/events/desertificationday/>

10 - 21 octobre 2011

La COP10 de la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification aura lieu en octobre 2011 à Gyeongnam en Corée.
www.unccd.int/cop/cop10/menu.php

24 et 25 juin 2011

Forum de partenariat des Fonds d'investissement climatiques (FIC) Plus de 400 parties prenantes représentant 45 pays, dont 15 pays africains, se réuniront au Cap, en Afrique du Sud, les 24 et 25 juin 2011 pour le Forum de partenariat des Fonds d'investissement climatiques (FIC), co-abrité par la Banque africaine de développement. Cet important événement annuel, où se prennent les décisions sur le financement du développement pro-climat à l'échelle mondiale, se déroule pour la première fois sur le continent africain à l'heure où l'Afrique est prête à se lancer dans la croissance verte.

<http://www.afdb.org/fr/news-and-events/article/fifteen-african-nations-embarking-on-climate-smart-development-to-attend-the-2011-climate-investment-fund-partnership-forum-8123/>

28 novembre - 9 décembre 2011

COP17 de la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques à Durban en Afrique du Sud

www.cop17durban.com

INFORMATIONS RÉGIONALES

L'ACCAPAREMENT DES TERRES AU SÉNÉGAL

L'accaparement des terres agricoles (land grabbing) en Afrique par des Etats étrangers, confrontés à la limitation des terres disponibles pour leur autosuffisance, et des multinationales a été dénoncé durant le Forum Social Mondial tenu au mois de février 2011 à Dakar, Sénégal. Ce phénomène a pris de l'ampleur avec l'arrivée de la crise alimentaire ces dernières années. Elle est corrélée à la crise climatique (sécheresse, etc.) et énergétique. Au Sénégal, l'accaparement des terres s'est accentué depuis 2006 avec l'effet d'annonce qu'ont suscité certains programmes de l'Etat qui sont tournés vers l'agrobusiness (Plan Retour vers l'Agriculture -REVA, Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance-GOANA, Agro-carburants). Selon certaines organisations de la société civile, les investisseurs sont essentiellement motivés par

les plus values sur la vente de produits et denrées alimentaires. Des entreprises productrices de biocarburants ont été indexées dans l'acquisition de grandes superficies pour cultiver du jatropha en Afrique.

L'ampleur de l'accaparement des terres a poussé des organisations non gouvernementales comme Enda Pronat et Action Aid au Sénégal à, respectivement, faire l'état des lieux de l'accaparement des terres dans le pays et étudier le lien entre ce phénomène et les biocarburants. Avec pour objectifs la sécurisation foncière des petits producteurs et une meilleure connaissance des relations entre les agro-carburants, la sécurité alimentaire, l'environnement et les conditions d'existence des communautés.

Plusieurs mouvements sociaux se sont mobilisés autour de cette question lors du Forum Social Mondial. Ils ont dénoncé à travers leur déclaration finale publiée le 10 février 2011 « ... les transnationales qui accaparent les terres et développent des semences et aliments transgéniques qui enlèvent aux peuples le droit à l'alimentation et détruisent la biodiversité »

et ont exigé « la souveraineté des peuples dans la définition de leur mode de vie de même que la mise en place de politiques qui protègent les productions locales, donnent une dignité aux tâches agricoles et conservent les valeurs ancestrales de la vie. »

Les mouvements sociaux ont défendu l'agriculture paysanne qui selon eux, est une solution réelle à la crise alimentaire et climatique et signifie aussi l'accès à la terre pour celles et ceux qui la travaillent.

Ils appellent ainsi à une grande mobilisation pour stopper l'accaparement des terres et appuyer les luttes paysannes locales.

Synthèse Emmanuel SECK & Fatima KABA
ENDA Energie -Environnement -Développement
Email: enda.energy@orange.sn

Source : Rapport sur "l'accaparement des terres au Sénégal : Etat des lieux".- Enda Pronat, nov 2010.



Vergers à Kaolack, Sénégal

INFORMATIONS RÉGIONALES

DYNAMIQUE SOCIALE POUR UNE GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT À JOAL-FADIOUTH

Depuis le début des années 2000, les questions environnementales ont pris de plus en plus une importance grandissante dans la localité de Joal-Fadiouth notamment avec l'impulsion des institutions étatiques telles que les Ministères du Tourisme, de l'Environnement, des collectivités locales, la mairie de Joal-Fadiouth et d'organisations non gouvernementales environnementales telles que l'IUCN, ENDA, WWF.

Les recommandations du Sommet mondial sur le développement durable en 2002, entre autres, de création de zones marines protégées ; la décision du Sénégal, faisant suite au congrès mondial des aires protégées de l'UICN de Durban en 2003, d'établissement d'une aire marine protégée à Joal-Fadiouth en 2004 de même que la sensibilisation faite par les ONG susmentionnées et l'effet « tâche d'huile » des actions de reboisement de la mangrove initiées dans le Delta du Saloum ont motivé de nombreuses associations locales à s'investir dans la préservation de l'environnement.

Le processus de mise en œuvre de la convention de lutte contre la désertification au Sénégal qui a contribué à la démocratisation de la gestion des ressources naturelles a aussi engagé différentes organisations non gouvernementales dans la conservation du patrimoine forestier, la conservation des terres agricoles et des ressources en eau, le développement de



Ecoguides en reboisement à Joal, Sénégal

l'artisanat et du commerce, le développement agricole, la promotion des énergies renouvelables, le développement du tourisme, etc. Cette convention reconnaît d'ailleurs aux communautés locales et organisations communautaires le rang d'acteurs-clé des programmes d'action de lutte contre la désertification à mettre en œuvre tant aux niveaux national que local. Elle privilégie une approche participative et itérative avec les acteurs locaux.

Le panorama des organisations associatives locales actives dans le secteur de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles est composé essentiellement d'organisations de jeunes et de femmes volontaires et sensibles aux questions environnementales. A la base, ces organisations ont pour objectifs de mettre en commun leurs efforts pour former un bloc représentatifs d'une filière (tourisme, pêche, artisanat) et ou de satisfaire les intérêts économiques et sociaux de leurs membres.

C'est le cas des groupements d'intérêt économique (GIE) mise en place par les femmes dans le secteur de la pêche. En effet, L'importance de la pêche suscite une activité de transformation des produits halieutiques, secteur privilégié des femmes qui représentent environ 78% de la

population des transformateurs. Toutefois les techniques de transformation très rudimentaire utilisées dans ce secteur engendrent des problèmes de pollution et de salubrité donc d'environnement. Ces techniques vont de la fermentation au séchage en passant par le fumage. Parmi les associations de femmes actives dans la gestion des ressources naturelles on trouve : le GIE « Femmes Coquillages », le GIE « Fata Ndébane », le GIE « Dynamique Femme », GIE « Nannir », organisation communautaire de base (OCB) « Nbin Rimi », association « Sine Sine ».

Les jeunes s'activent principalement dans le tourisme dont les sites les plus appréciés intègrent la mangrove. Actuellement les guides touristiques qui se sont mis en association (association des écoguides de Joal-Fadiouth) depuis 2003 s'activent dans la préservation de la mangrove et s'orientent vers l'écotourisme. Comme organisations des jeunes actives dans l'environnement on peut citer : l'association des écoguides, le club des « volontaires de l'environnement », l'association des protecteurs des tortues marines, On note en plus de ces acteurs principaux, des organisations de producteurs (agricul-

INFORMATIONS RÉGIONALES

teurs, ostréiculteurs, pêcheurs, etc.) qui vivent de façon directe et quotidienne la réalité environnementale et exercent en fait le plus de pression sur les ressources naturelles. On peut estimer que ces organisations sont le plus en contact avec la problématique de la gestion des ressources naturelles parce qu'elles semblent en dépendre le plus directement à court terme. Mais le souci de satisfaire leurs besoins présents et la prise de conscience insuffisante de la problématique contribuent à compromettre la durabilité des ressources naturelles. D'autres formes d'organisations incluant la diaspora (Fraternité de Fadiouth) et les différentes lignées maternelles de Fadiouth (Haut conseil des lignées maternelles), qui auparavant étaient plus connues dans la promotion culturelle et le développement s'impliquent désormais de la gestion de l'environnement. L'émergence et le développement de certaines organisations locales ont été soutenus par des ONG internationales mais la plupart d'entre elles sont de véritables émanations des communautés de base.

Les diverses initiatives environnementales à toutes les échelles et la politique de décentralisation de l'Etat qui a transféré ses compétences en matière de gestion de l'environnement aux collectivités locales, ont favorisé l'éclosion d'associations locales et de projets d'environnement durant cette dernière décennie dans la localité de Joal-Fadiouth.

Ce foisonnement d'organisations communautaires de base nécessite une meilleure harmonisation et une mise en cohérence avec les politiques locales de gestion des ressources naturelles. Par ailleurs, une mise en place de

mécanismes de concertation impliquant toutes les parties prenantes devraient contribuer à améliorer l'intégration des initiatives des acteurs de la société civile dans les stratégies définies par les élus locaux. Une telle démarche devrait permettre de mieux apprécier l'apport de tous les acteurs pour un développement participatif durable

La lutte contre la dégradation de l'environnement et le développement local On dénombre aujourd'hui à Joal-Fadiouth plus d'une centaine d'organisations locales actives dans le développement en générale et près d'une vingtaine déclare œuvrer dans l'environnement. Certaines organisations n'ont pas d'activités sur le terrain et d'autres ne sont actives qu'à des périodes intermittentes de leur existence. La dynamique de certaines organisations à agir plus au gré de l'offre de financement que de la préoccupation environnementale justifie en partie cette situation.

Cependant les organisations locales participent activement contre la dégradation de l'environnement vu l'intensité des activités de reboisement qu'elles mènent autour de la mangrove depuis 2003. Il convient de rappeler que durant les années 80, Joal-Fadiouth a connu de campagnes de reboisement d'envergure sur une superficie de 16 ha comprenant la flèche du Finio. Le reboisement de cette zone qui a mobilisé toute la population a contribué à réduire l'érosion côtière de cette zone qui s'étend jusqu'au cap.

Au-delà, de ces interventions ponctuelles, des stratégies locales de développement local, s'inscrivant sur le moyen ou long terme sont mises en place. De nombreuses organisations, appuyées par les partenaires au développement, ont contribué à influencer sur des secteurs du développement local en général. Il s'agit essentiellement d'interventions répondant aux questions de pauvreté et de durabilité.



Fillette à la recherche de coquillages

INFORMATIONS RÉGIONALES

Thématiques	Activités	Organisation
ENVIRONNEMENT	- Emissions radiophoniques/ sensibilisation et de vulgarisation	- Radio la « Côtière » - Le club des « volontaires de l'environnement » - GIE « Dynamique Femme »
	- Reboisement de la mangrove	- Volontaire de l'environnement « Cyprien Sène » - Association des Ecoguides - GIE « Femme Coquillage » - GIE « Fata Ndébane » - GIE « Dynamique Femme » - OCB « Nbin Rimi »
	- Protection de site (amas coquillers)	- Association « Nbin Mbaktou »
	- Protection de la tortue marine	- Association des protecteurs de la tortue marine
	- Aire Marine Protégée	- Comité de pilotage de l'AMP
	- Ecotourisme	
	- Assainissement (collecte de déchets, sensibilisation)	- Association des écoguides - OCB « Nbin Rimi » - Association « Marie Immaculée » - Association « Diam bougoum »
	- Recyclages des déchets	- /Tostan
	- Transformation de produits halieutique (poisson, cymbium, arches)	- GIE « Femme Coquillage » en partenariat avec ENDA
	- GIE « Nannir »	
- Association des protecteurs de la tortue Marine	- /Tostan	
PÊCHE	- Création zone d'ensemencement d'arches	- GIE « Femme Coquillage » en partenariat avec ENDA
	- Ostréiculture	- GIE des ostréiculteurs
	- Recherche sur la conservation et la mise en bocal des produits halieutiques	- GIE « Femme Coquillage »/Enda-Gret-ITA-IRD
	- Exploitation des algues (hypnea nusciformis)	- n.i. / CRDI
	- Formation en aquaculture	- GIE des ostréiculteurs
AGRICULTURE	- Transformation de céréale locale	- GIE « Femme Coquillage » - Association « Sine Sine »
TOURISME	- Ecotourisme	- Association des écoguides - GIE des ostréiculteurs
	- Vente de sculptures, coquillages/ artisanat	- Association des « antiquaires »
EDUCATION	- Construction de case des enfants	- Association des Femmes de Joal-Fadiouth pour la protection de l'Enfant
	- Alphabétisation	- GIE « Dynamique Femme »
	- Education environnementale	- Ecoles élémentaires de Joal / Corps de la paix américain

INFORMATIONS RÉGIONALES

Partenariat

L'intensité des activités de gestion des ressources découle d'un partenariat fort entre les organisations non gouvernementales, pour la plupart internationales, et les organisations locales. Ces ONG sont souvent très actives dans le domaine de l'environnement et du développement durable et travaillent à une meilleure gestion des ressources naturelles avec l'implication des acteurs locaux.

Le partenariat se fait à travers des programmes et des projets pour lesquels, les ONG cherchent à assurer un meilleur impact de leurs initiatives sur les groupes-cibles aussi bien qu'en terme d'efficacité qu'en terme de durabilité et de promotion de la transparence et de la bonne gouvernance locale. En plus, le partenariat avec les organisations et associations locales peut développer au sein des populations des comportements plus conformes à une gestion rationnelle des ressources naturelles.

Consolidé par des campagnes de sensibilisation et de programmes de renforcement de capacités, ce partenariat a contribué à améliorer la participation et la responsabilisation des acteurs locaux pour la pérennisation des activités.

Conclusion

Les organisations locales ont beaucoup contribué aux actions de lutte contre la dégradation de l'environnement à travers des projets de développement intégrant des actions de régénération du milieu naturel, des programmes de sensibilisation et de formation. Elles ont acquis à ce titre un capital d'expériences appréciable en matière de développement communautaire et d'animation de masse. En plus de leur aptitude à mobiliser des populations à



Vergers à Kaoloack, Sénégal

la base, les organisations locales ont montré des capacités à assurer l'après-projet. Toutefois certains avantages comme l'efficacité sont à relativiser et la nécessité de renforcer les capacités de ces organisations apparaît clairement.

Il apparaît aussi des obstacles pour que les organisations et associations locales d'acteurs non gouvernementaux jouent pleinement leur rôle. Il s'agit essentiellement de :

- La difficulté qu'elles rencontrent à mettre en commun leurs avantages respectifs ;
- L'absence de cohérence et de cohésion dans leurs interventions ;
- L'absence de spécialisation et de capacité de propositions alternatives devant les partenaires ;
- Le déficit de capacités organisationnelles et opérationnelles ;
- La faiblesse des mécanismes de concertation ;
- L'esprit attentiste de la part des organisations de la société civile locale vis-à-vis de leurs partenaires reflète l'image d'organisations timides qui peut être interprété comme un manque réel d'engagement.
- La prévalence d'un esprit de compétition malsaine au détriment de la recherche de synergie des actions pour des organisations de développement qui poursuivent le même but.

Les attentes des différents partenaires vis-à-vis des organisations locales sont aujourd'hui larges parce qu'un pan important de la politique de développement local du pays y est fondé. En effet, la décentralisation administrative fait des collectivités des acteurs essentiels du développement local. La gestion des ressources naturelles qui contribuent pour une importante partie à l'économie nationale est concrétisée à un niveau local. Les acteurs non gouvernementaux locaux sont par conséquent appelés à jouer ou à faire jouer un rôle de contre-pouvoir local afin que prévale la bonne gouvernance qui doit aussi s'appliquer à la gestion des ressources naturelles.

Contact :

Emmanuel SECK - Jean Pascal CORREA - Fatima KABA

ENDA Energie - Environnement - Développement

Email: enda.energy@orange.sn

INFORMATIONS RÉGIONALES

LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

CAS DE LA MANGROVE DE JOAL-FADIOUTH

Les écosystèmes ont été dégradés à un rythme significatif. La récente « évaluation de Ecosystème du Millénaire » (Millenium Ecosystem Assessment) a conclu que 60% des écosystèmes étudiés ont été sévèrement dégradés ou utilisés de manière non durable. Ceci a des conséquences significatives sur le développement. Les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment ceux qui vivent en milieu rural ont tendance à être les plus dépendants des services écosystémiques.

Par ailleurs, les pauvres ne disposent pas de capacité d'accéder aux options alternatives aux services fournis par les écosystèmes. En plus, les services écosystémiques constituent une source directe de richesse dans les pays en développement, à travers des produits de la forêt et de la pêche.

Les services offerts par l'écosystème occupent une place bien moindre dans les politiques et les prises de décision en comparaison de celle occupée par la production agricole, alors même qu'ils forment la base de l'activité rurale et d'apport de revenu. Le statut actuel dévolu aux services de l'écosystème provient essentiellement d'un déficit d'information sur la biologie, l'écologie et surtout, l'évaluation économique de ces ressources.

C'est dans ce cadre qu'Enda, dans le cadre de ces interventions contre la dégradation de l'environnement et de renforcement de capacité à mieux gérer les ressources naturelles, a tenu, à

travers un atelier de formation (mars 2010) à :

- Améliorer la compréhension des Ecosystèmes en termes de services qu'ils fournissent pour le développement durable et de la réduction de la pauvreté
- Influencer positivement les usagers et les décideurs à travers une meilleure connaissance des Services Ecosystémiques et de leur valeur, à gérer de manière durable ces écosystèmes.

Les services écosystémiques

La fonction de l'écosystème correspond à sa capacité à fournir des biens et services qui satisfont les besoins humains de manière directe et indirecte (de Groot, 1992).

Les écosystèmes assument 4 types de fonctions :

Une fonction de production :

- Nourriture (poisson, crustacés, mangoustes, substance de base de teinture)
- Energie (bois de feu)
- Ressources génétiques
- Ressources médicales
- Ressources ornementales
- Les activités économiques (agriculture, pêche, transformation, cueillette, etc.)

Une fonction de régulation :

- Prévention contre l'érosion (fixation du sol, apport de sédiment)
- Prévention contre les inondations (limitation des effets de vagues)
- Régulation du climat et des vents (séquestration

du co2, adoucissement du climat, bise vent etc.)

- Maintien de la biodiversité (renouvellement des espèces, présence d'espèces rares : mangoustes, hyènes, chacals, martin-pêcheur, marabout, etc.)

Une fonction d'appui :

- Habitat de la faune (les habitats, les lieux de nurserie, les lieux de reposoirs et de cachette, etc.)
- Fonction de nourricerie (la disponibilité de la chaîne alimentaire)
- Cycle des nutriments des crustacés

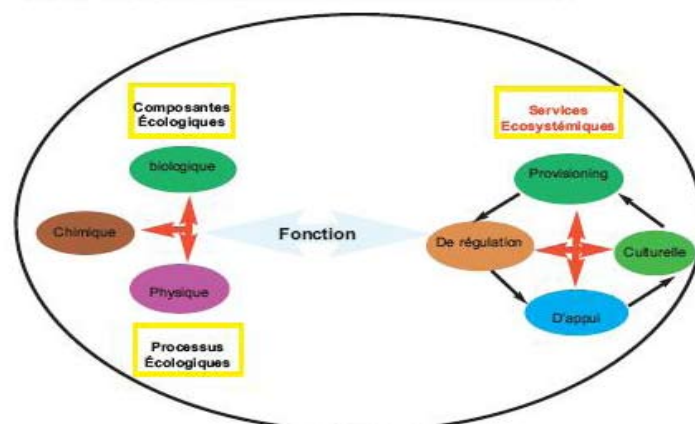
Des fonctions culturelles & d'aménité :

- Valeur récréative et tourisme (tourisme, balade dans les bolongs, safari, vue panoramique et paisible, densité, cadre naturel, baignade, jeux, pêche loisir etc.)
- Inspiration pour l'art, le folklore...
- Identité et héritage culturels (lieu de culte symbolisé)
- Informations spirituelles et traditionnelles
- Science et éducation

2. Les services (ou valeur) de l'écosystème correspondent aux avantages que les populations tirent des écosystèmes (Évaluation Ecosystémique du Millénaire, 2003 & 2005).

Toutes les fonctions ci-dessus ne sont pas exploi-

Lien entre caractère écologiques, fonctions & services de l'écosystème



INFORMATIONS RÉGIONALES

tées avec la même intensité par les populations ; par exemple, les populations ont tendance à privilégier la fonction de production par rapport à la fonction de régulation.

A Joal, une bonne connaissance des services de l'écosystème, par exemple de mangrove, pourrait promouvoir l'utilisation durable des ressources sauvages de la faune (ressources halieutiques, oiseaux), de la flore (avicennia, rhizophora) et, entraîner la sauvegarde et la protection du milieu. Cela susciterait l'adoption de politiques nationales et locales appropriées et une meilleure planification en encourageant l'investissement et la recherche par les communautés locales, les organisations non gouvernementales, le gouvernement et les institutions de recherche.

En d'autres termes les valeurs retirées de l'écosystème (c'est-à-dire les avantages pour les populations) sont différents suivant les fonctions exercées. Il existe donc une hiérarchie des valeurs en fonction des usages qui sont fait de l'écosystème

Typologie des valeurs liées aux services de l'écosystème

Les services de l'écosystème sont valorisés au regard de leur usage. A Joal, grâce à l'écosystème de mangrove, les populations (Joaloises) tirent plusieurs avantages liés aux diverses fonctions de l'écosystème, afin de satisfaire leurs besoins de survie, économiques et socioculturelles.

On distingue cinq types de valeurs, selon le mode d'utilisation :

- **les valeurs d'usage direct** : ce sont des valeurs tirées directement de l'usage de la ressource. Dans le cas d'une forêt ou de la mangrove, il peut s'agir de l'alimentation, des ressources halieutiques (pour

la mangrove), de la biomasse, de la récréation, des plantes curatives, etc.

Pour une terre, ces valeurs concernent les valeurs des produits directement exploitables de ces terres comme les récoltes ou le pâturage.

les valeurs d'usage indirect : Ces valeurs viennent de l'avantage fonctionnel de la ressource naturelle. Elles sont liées au processus de biodiversité impliquant la ressource en question. Pour certains écosystèmes comme celui de la mangrove, il s'agit de la régulation climatique, la protection des sols et les interactions écologiques. Mais, en général, pour la terre, les valeurs d'usage indirects ne seront effectives que pour les terroirs situés dans des zones humides (navigation, par exemple) ou ceux qui participent à la protection des autres terroirs riverains.

la valeur d'option : ce sont les valeurs directes et indirectes placées sur des utilisations futures possibles de la ressource.

En dehors des valeurs qui sont liées à l'usage, les individus peuvent attribuer une valeur aux éléments du patrimoine même s'ils n'en font aucun usage direct



ou indirect, ou même s'ils n'y attachent aucune valeur d'option. Ces valeurs sont :

la valeur patrimoniale : elle découle du désir que les individus ont à transmettre un patrimoine à une génération future ou à leurs descendants (héritage, legs). C'est cette valeur qui est importante dans le cas des terroirs ruraux où la terre des ancêtres a une



valeur du fait même qu'elle fait partie du patrimoine qui a été légué à la descendance, forgeant ainsi l'unité familiale. Dans un écosystème de mangrove, la collectivité désire, par exemple, léguer ce patrimoine à sa génération future

la valeur d'existence : valeur intrinsèque attribuée à un bien environnemental, du simple fait de savoir qu'il existe. Les écologistes, par exemple, se retrouvent apaisés par le simple fait du maintien de certains animaux considérés comme rares ou encore par certains processus de biodiversité quand bien même ils n'auraient pas un bénéfice direct sur leur existence. Ils accordent à ces biens une valeur d'existence qui, dans certains cas, est très importante. Cependant, pour une terre, cette valeur est presque nulle. La décomposition de la valeur économique en ces différentes valeurs permet de mieux distinguer les différentes motivations des acteurs par rapport à une problématique environnementale et les conflits qui peuvent en résulter, en termes de « compétition d'usages ». Par exemple, les pêcheurs riverains d'une aire marine protégée (AMP) sont surtout intéressés par la valeur d'usage direct des produits de pêche. Ils se soucient très peu de ses valeurs d'option, d'existence ou de patrimoine.

A l'opposé, la valeur d'usage direct d'exploitation du bois de mangrove ne les intéressera pas, outre mesure ; et c'est leur valeur patrimoniale qui reste en cause. De son côté, l'autorité publique sera davantage préoccupée par la valeur d'option de l'AMP. Les écologistes, quant à eux, prêteront grande attention à la valeur d'existence et à la valeur d'usage indirect de l'AMP.

INFORMATIONS RÉGIONALES

	Les services de production	Les services culturels, récréatifs & usages non extractifs	Les services de régulation	Les services d'appui et valeurs de non usage
L'écosystème de mangrove	<ul style="list-style-type: none"> - les ressources tirées dans la mangrove : Bois de chauffe, la substance de base de teinture, les poissons, les crustacés, les mangoustes - Les activités socioéconomiques menées autour de la mangrove : pêche, cueillette, transformation, commerce des huîtres, commerce des bois, tourisme. -Le nombre de personne travaillant dans ces activités : près de 80% de la population dépend de ces activités. - le rôle de ces activités dans l'apport de revenu et de création d'emploi est jugé fondamental. 	<ul style="list-style-type: none"> - services culturels offerts par la mangrove : lieu de culte symbolisé. - Les services récréatifs de l'écosystème de mangrove : tourisme, balade dans les bolong, safari, vue panoramique, paisible, densité, cadre naturel, baignade, jeux, pêche loisir - le rôle de mangrove dans le maintien et la conservation du système social : singularité des groupes d'exploitation des ressources halieutiques, identité culturelle, santé physique et gynécologique, bains mystiques (réhabilitation mentale), initiation, signe annonciateur de saison de pluies (propagule) -Le rôle de la mangrove dans la sécurité alimentaire : fourniture permanente de nourriture, repos biologique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les services de régulation de l'écosystème mangrove permettent : la prévention contre l'érosion, prévention contre les inondations (limitation des effets de vague), la purification de l'eau par filtrage, séquestration du CO2, brise vent, l'adoucissement du climat, la dépollution, la fixation du sol. -le rôle de mangrove dans le maintien de l'écosystème : maintien de biodiversité (renouvellement des espèces), équilibre écosystémique, apport de sédiment. - les espèces rares rencontrées dans la mangrove : mangoustes, hyène, chacals, martins- pêcheurs, marabouts 	<ul style="list-style-type: none"> les services d'appui de la mangrove aux espèces sont : les habitats, les lieux de nurserie, les lieux de reposoirs, la disponibilité de la chaîne alimentaire. - les biens d'option de l'écosystème mangrove sont : application gynécologique pour le future, les espèces de faunes et de flore conservées, les avantages liés aux activités de pêche responsable. Les biens de lègue : tous les biens et services de mangrove, la bande réservée sur la route des champs, les espaces boisés, les sites des oiseaux. -Les atouts liés à la présence de la mangrove : sauvegarde l'équilibre économique et social, existence des espèces rares, lieu de connaissance et d'information.
L'écosystème de l'Aire Marine Protégée (AMP)	<ul style="list-style-type: none"> -Les ressources tirées de l'AMP sont : les bois morts, les crustacés, les bois de services et de chauffe, les ressources animales sauvages, le fourrage pour le bétail. -les activités socioéconomiques menées autour de la mangrove sont : la pêche, la cueillette, la transformation, le commerce, le tourisme -le nombre de personne travaillant dans ces activités se trouve entre 35 et 40% pour une population de 40 000 hts environ. -les activités menées autour de l'AMP jouent un rôle fondamental dans l'apport de revenu et de création d'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> L'écosystème de l'AMP est un milieu qui abrite un lieu de cérémonie culturelle ou de libation : le Baobab de Fadiouth et le Roi de la mer ont été cités en exemple. -les services récréatifs de l'écosystème sont : écotourisme, balade pédestre et marine dans les boulong, safari, pêche à la ligne, plaisir esthétique, joie, paysage environnemental, existence de diversité biologique. -le rôle de l'AMP dans le maintien et la conservation du système social : mode de vie, amélioration des modes de vie socioéconomiques, santé physique et mentale, maintien de la population, conservation d'information et connaissances traditionnelles, identité culturelle et religieuse. -le rôle de l'AMP dans la sécurité alimentaire : disponibilité permanente des biens et services, accessibilité des ressources, augmentation de la taille des espèces-poisson. 	<ul style="list-style-type: none"> - les services de régulation de l'écosystème-AMP sont : séquestration du CO2, purification de l'eau, dépollution. - le rôle de l'AMP dans le maintien de l'écosystème : lutte contre les inondations, fixation du sol, lutte contre l'érosion, conservation des espèces menacées. -les espèces rares rencontrées dans l'AMP sont : les tortues marines, lamantins, les lottes 	<ul style="list-style-type: none"> -l'écosystème-AMP a permis de placer des options suivantes : non extraction des sites sacrés, pêche réglementaire, cueillette rationnelles, extraction interdite de bois d'œuvre. -les biens de lègue de l'écosystème-AMP : les populations désirent transmettre tous les biens et services aux générations futures (exemple : les ressources génétiques, un cadre de vie meilleur) -Les atouts liés à l'existence de l'AMP : existence d'espèce rares, de processus de biodiversité, de régulation climatique. Les services d'appui de l'écosystème- AMP : habitat des espèces, lieu de ponte et de nurserie, reposoir, cachette, chaîne alimentaire
Les écosystèmes terrestres	<ul style="list-style-type: none"> - les ressources tirées des écosystèmes terrestres : fourrage pour le bétail, les plantes médicinales, les bois de service pour fabrication des claies de séchage et pour la réparation des charpentes des cases, du bois de chauffe, du sel pour le conditionnement et l'alimentation, la faune aviaire, l'apiculture, les crustacés (crabes), les produits forestiers non ligneux (pain de singe, jujubes, ect.). -les activités menées autour de ces écosystèmes terrestres sont : la cueillette ; le transformation (feuille de fruits de baobab, fruit d'avicennien) ; chasse des crabes ; transformation et commerce des produits halieutiques(poissons séchés, 'pagne, yet, touffa') ; tourisme(visite de site de greniers sur pilotis, cimetière marin, site pangoliques,) ; vente de produits artisanaux(masques, perles, et pagne tissés) - le nombre de personne travaillant dans ces écosystèmes terrestre : toutes les couches de la population (environ des milliers de personnes). - le rôle de ces activités dans l'apport de revenu et de création d'emploi est jugé fondamental par le groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> - les services culturels offerts par les écosystèmes terrestres : disposition de lieu de rencontre traditionnelles (ohète) ; lieu de cérémonie culturelle(prière pour un bon hivernage) ; lieu de libation (A thiour) -les services récréatifs des écosystèmes terrestres : tourisme ; safari ; balade ; chasse ; plaisir esthétique ; joie ; bien être. - le rôle des écosystèmes terrestres dans le maintien du système social : composante intégrée dans le mode de vie ; identité culturelle et religieuse ; santé physique et mentale (lieu de purification et de pharmacopée) -le rôle des écosystèmes terrestres dans la sécurité alimentaire : disponibilité permanentes des biens et services de consommation ; activité d'exploitation annuelles 	<ul style="list-style-type: none"> -les services de l'écosystème dans la régulation sont : séquestration du CO2 ; infiltration (rôle d'éponge), dépollution (ordure ménagère biodégradables) ; - le rôle des écosystèmes terrestres dans le maintien de l'écosystème général : fixation des sols, lutte contre l'érosion éolienne et hydrique -les espèces rares dans les écosystèmes terrestres : mangouste ; les hyènes ; les chacals ; les marabouts etc. 	<ul style="list-style-type: none"> -les écosystèmes terrestre a permis de placer des options suivantes : non extraction des sites sacrés ; cueillette rationnelles, extraction interdite de bois d'œuvre. -les biens de lègue des écosystèmes terrestres : les populations désirent transmettre tous les biens et services aux générations futures (exemple : les ressources génétiques, un cadre de vie meilleur) -Les atouts liés à l'existence des écosystèmes terrestres : existence d'espèce rares, de processus de biodiversité, de régulation climatique. Les services d'appui des écosystèmes terrestres : habitat des espèces, lieu de ponte et de nurserie, reposoir, cachette, chaîne alimentaire

INFORMATIONS RÉGIONALES

NOUVELLES PARUTIONS

FAUNES ET FLORES DE LA LAGUNE DE JOAL FADIOUTH

La mangrove est l'un des écosystèmes les plus productifs de la planète en terme de biodiversité.

Elle remplit les fonctions à la fois écologique, économique et sociale pour les communautés et constitue un capital de base pour l'écodéveloppement.

Les populations de Joal Fadiouth à l'instar de celles du Delta du Saloum, dépendent très fortement du capital faunique et floristique de la mangrove.

Les mollusques en particulier les arches et les huîtres, y font l'objet d'exploitation, du fait de l'existence d'un marché local profitable à tous les groupes sociaux notamment les femmes. Les sous produits de ces mollusques (coquillages) viennent étendre l'espace d'habitation.

Ainsi l'écosystème de la mangrove est à la fois riche et complexe, et son exploitation dans une logique de changement social et de développement durable requiert tout d'abord une bonne connaissance des espèces, ensuite, une implication et une éducation des populations riveraines et des autres acteurs pour la conservation et la réhabilitation de ces espaces humides et, enfin, un cadre institutionnel local pouvant garantir la participation, le bon positionnement des acteurs et, plus globalement une

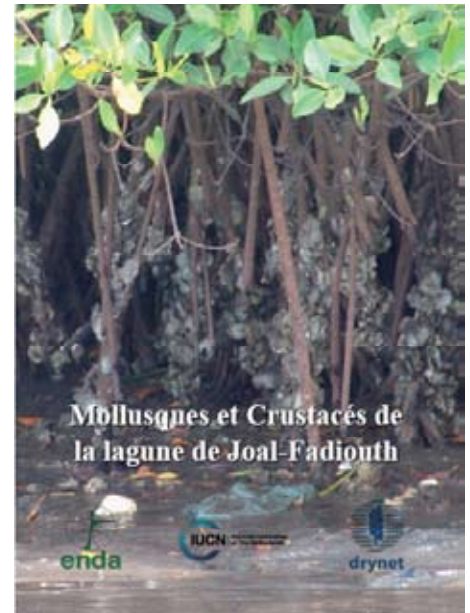
bonne gouvernance.

Aux travaux menés pour une meilleure connaissance de la valeur économique de l'écosystème de la mangrove s'ajoute cet inventaire des espèces de la faune et de la flore à Joal-Fadiouth dans une logique de renforcement des capacités de veille environnementale des organisations locales.

Pour une meilleure connaissance de la phyto-biodiversité de la lagune, nous avons à travers des inventaires effectués au niveau de ces différents milieux évalué la diversité floristique de la lagune.

La Mangrove

Comme toutes les mangroves du monde, celle de Joal-Fadiouth présente une faible phytobiodiversité avec seulement 4 (quatre) espèces : *Rhizophora racemosa germinans* (L.) (mangle blanc), *Conocarpus erectus* L. (palétuvier gris) et *Laguncularia racemosa* (L.) C.F. Gaerth (paletuvier noir)



MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS DE LA LAGUNE DE JOAL FADIOUTH

Selon les termes de l'étude menée tous les principales espèces de Mollusques et crustacés de la lagune ont été passés en revue en insistant sur les espèces consommées par les populations. Ces espèces, malgré la quantité des individus extraits, sont regroupées en peu de genres : *Andara* (98%), *Crassostera*, *Semifisus*, *Murex*, *Cymbium*, *Tympanotus* pour les Mollusques et Callinectes pour les crustacés. *Uca Tangeri*, malgré son abondance, n'est pas consommé.



Programme "Energie, Environnement, et Développement
54, Rue Carnot BP 3370, Dakar - Sénégal
Tél.:(221) 33 822 24 96 / 33 822 59 83
Fax :(221) 33 821 75 95
email: enda.energy@orange.sn
URL: <http://energie.enda.sn>